

## Animation de la solidarité internationale à WSL

Proposition – Ecolo – Invitation de l’Echevin à proposer un encadrement du processus pour les exercices futurs - décembre 2013

Principes : La commune s’engage dans des actions de solidarité internationale, soit en y collaborant directement, soit à travers un soutien financier. En outre, les actions de la commune visent à inciter les habitants à contribuer aux actions des associations en s’engageant personnellement ou en contribuant financièrement.

### 1) Etat des lieux de l’aide consacrée à la solidarité internationale sur base du budget communal

- Jumelage M’Bazi (22500 euros)
- Aide à l’administration de Bandalungwa (aide financée par le fédéral)
- Subsidés à projets et aide en cas de catastrophes naturelles (en 2013 : 30000 euros)

Proposition : porter le montant total consacré à l’aide à 2 euros par habitant (soit environ 100000 euros)

### 2) Budget destiné à soutenir des projets de développement et à répondre aux situations de catastrophes naturelles

Propositions :

- 20% du budget est consacré aux besoins urgents en cas de catastrophes naturelles
- 80% du budget est destiné à soutenir des projets spécifiques
- Axes privilégiés auxquels devront répondre les projets :
  - o Education et lutte contre l’analphabétisme
  - o Contribution à l’autosuffisance alimentaire et aux pratiques agro-environnementales responsables et durables
  - o Initiatives d’encouragement et d’échange favorisant la résolution pacifique des conflits et la coexistence pacifique (culture, éducation, rencontres...)
  - o Projets destinés à des pays en voie de développement (ce qui pose la question de l’opportunité de l’aide aux pays émergents à titre exceptionnel)
- Durée du soutien
  - o Préférence pour le long terme càd aide à des initiatives correspondant à des programmes pluriannuels
  - o Les associations sont invitées à présenter les projets dans une perspective phasée sur 3 à 5 années
- Profil des associations à soutenir
  - o Aux projets conduits par des multinationales de l’aide, la commune privilégiera des projets d’initiative locale
  - o Les projets sont présentés et soutenus par un ou plusieurs habitants de la commune (sans pour autant exiger que l’association soit établie à WSL)
  - o Pas de tabou idéologique à priori envers une association qui présente un projet
  - o Les associations dans lesquelles des écoles ou des mouvements de jeunes reconnus dans la commune sont impliqués seront favorisées
  - o Les associations présentant des projets où les responsables belges connaissent et rencontrent régulièrement les responsables sur place seront favorisées
- Montants accordés
  - o Le financement de la commune couvre des projets spécifiques et ne peut servir à couvrir des frais de gestion de l’association

- Les montants accordés le sont par phase et leur renouvellement annuel est basé sur la présentation des résultats atteints selon le plan initial convenu avec la commune

### 3) Sélection des projets

- Les projets sont introduits sur base d'un dossier type destiné à faciliter l'évaluation et que chaque demandeur doit impérativement remplir. Une documentation complémentaire et illustrée sur les projets est bienvenue
- L'échevin chargé de la solidarité internationale organise le processus
- Le service effectue le tri des projets en fonction des critères pré-établis et produit un classement
- La commission finances choisit les projets en attribuant par priorité une allocation aux projets répondant aux plus de critères. Elle se prononce aussi sur la continuation des projets pluriannuels qui sont prioritaires par rapport à de nouveaux projets
- Idéalement, le budget est consacré à 75% environ au renouvellement de projets pluriannuels et en régime de croisière, le nombre de nouveaux projets soutenus par la commune sera de un ou deux (le nombre total de projets devrait rester inférieur à 10 pour éviter le saupoudrage)
- La commission des finances remet son avis au Collège, le Conseil communal vote les attributions

### 4) Publicité

- Les critères d'attribution auxquels doivent répondre les projets sont publics ainsi que la marche à suivre pour introduire une demande (publiés sur le site web de la commune)
- Un appel à projets est publié chaque année sur le site web et dans le Wolu-Info
- La commune de WSL organisera annuellement à Wolubilis un «Forum annuel de la solidarité internationale»
  - Les bénéficiaires de subsides s'engagent à y présenter leurs projets et leurs réalisations
  - La commune met en avant ses programmes d'aide directe
  - Toute association active dans le secteur de l'aide internationale est bienvenue et peut être représentée
  - Des films sur le sujet y sont présentés, les spectateurs sont invités à participer à des sessions de débats
  - L'événement comprendra une partie spectacle destinée à motiver les habitants à participer

Jean-Claude Van der Auwera  
Conseiller communal - Ecolo